

■ **MANMARK SA**, à Nyon, CH-550-0112100-9, assister tout sportif professionnel, en particulier tout joueur de football, dans la gestion de sa carrière (FOSC du 14.10.2002, p. 13/683678). Selon décision de son assemblée générale du 24 février 2009, la société a prononcé sa dissolution. La liquidation est opérée sous la raison de commerce: **MANMARK SA en liquidation** par les administrateurs Anderson Jerome et Zehnder Heinz nommés liquidateurs, tous deux désormais avec signature individuelle. Mugny Jean-Claude n'est plus administrateur; sa signature est radiée. La signature de Wallsten Anders est radiée.

Registre journalier no 3569 du 05.03.2009
(04920684 / CH-550.0.112.100-9)